

Les six principes de la politique de Ra&D à la HETSL

Valérie Hugentobler et Marc-Antoine Berthod se partagent depuis septembre 2019 la fonction de doyen du Laboratoire de recherche Santé Social (LaReSS). Entre 2004 et 2019, Jean-Pierre Tabin a occupé cette fonction. Durant ces années, les activités de Ra&D menées dans le cadre du LaReSS se sont considérablement développées. Cet accroissement a été rendu possible grâce à une politique d'engagement qui fait que la HETSL peut compter sur des professeur·e·s ordinaires et associé·e·s capables de concourir et d'obtenir des fonds de recherche et des prestations de service, ainsi que grâce au soutien financier de la HES-SO. L'ambiance de recherche est caractérisée par un respect réciproque qui n'empêche pas le débat scientifique. La politique de Ra&D à la HETSL repose sur 6 principes.

1 LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

La liberté académique est pleinement reconnue : le personnel d'enseignement et de recherche (PER) de la HETSL poursuit les programmes de recherche (en lien avec le travail social ou l'ergothérapie) qui sont les plus pertinents selon son expertise. Le soutien à la pluralité des perspectives et des méthodes de recherche peut se lire dans la diversité des projets obtenus. Depuis 2008, les ateliers de la Fabrique de la recherche contribuent à soutenir cette pluralité.

2 LE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Le financement des projets de Ra&D est assuré par des fonds de tiers. Pour faciliter leur acquisition dans un contexte très compétitif, la HETSL a mis en place un dispositif réglementaire qui garantit au PER un temps de recherche sur son cahier des charges (40 % pour un·e professeur·e ordinaire, 30 % pour un·e professeur·e associé·e, 5 % pour un·e maître d'enseignement). Depuis 2016, une adjointe scientifique complète l'équipe administrative et comptable de soutien aux activités de Ra&D, ce qui permet de suivre les appels d'offres et d'accompagner le PER dans le dépôt de projets. En 2018, deux adjoint·e·s scientifiques ont été engagé·e·s pour permettre de mieux remplir la mission de la HETSL dans le domaine des prestations de service et de la recherche mandatée en particulier. Ce soutien institutionnel s'inscrit pleinement dans la stratégie 2021-2024 de la HES-SO en matière de Ra&D qui encourage le développement de conditions-cadres pour la Ra&D.

3 LA POLITIQUE DE PARTENARIAT

Les partenariats en matière de Ra&D sont favorisés, aussi bien avec d'autres sites et domaines de la HES-SO qu'avec d'autres Hautes écoles (spécialisées et universitaires, en Suisse et à l'international). Le partenariat étroit qui existe avec les milieux professionnels est également encouragé, car il permet dans certains cas de co-construire des objets de recherche, dans d'autres de répondre à des besoins ou encore d'accéder à des données empiriques.

4 LA POLITIQUE DE RELÈVE

La HETSL a développé une politique de relève qui consiste à offrir des conditions-cadres favorables aux collaborateurs et collaboratrices scientifiques engagées. Le perfectionnement professionnel est encouragé, notamment le soutien au troisième cycle, ainsi que la participation active à des congrès, à des colloques, à des journées d'études. Des aménagements sont prévus pour que les personnes qui ont des charges familiales puissent participer. Le dépôt de projets de recherche par et avec des collaborateurs et collaboratrices scientifiques est encouragé.

5 LE DÉVELOPPEMENT D'AXES DE RECHERCHE MAJEURS

Depuis 2016, 4 réseaux de compétences ont été développés afin de soutenir la recherche sur des axes de recherche qui regroupent les expertises de plusieurs membres du PER. Ces réseaux sont les suivants : Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF) ; Genre et travail social (GeTS) ; Occupation humaine et santé (OHS) ; Participation sociale et troubles neurodéveloppementaux (Neurodev). Chacun des réseaux dispose d'un·e assistant·e. Une montée en puissance de ces réseaux peut être observée.

6 LES SERVICES À LA CITÉ

Le LaReSS part du principe que les résultats de recherche sont valorisés dans une perspective d'open science, aussi bien dans les journaux scientifiques, professionnels que dans les médias et les réseaux sociaux. Planète recherche existe depuis 2003 et de nombreux congrès, colloques et journées d'études sont organisés à la HETSL. L'intégration systématique des résultats de recherche dans l'enseignement est la règle. Les compétences de recherche du PER sont mobilisées pour la participation à des débats publics (conférences, etc.), à des commissions, à des comités de revues, à des travaux d'expertise (d'article scientifique ou de projet de recherche, par exemple), à des jurys de thèse, à des interventions dans les médias, etc.